

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 4 (1912)
Heft: 3

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nos « vœux » à l'assemblée des délégués, n'était qu'une grotesque jonglerie. Par conséquent, la convention fut résiliée et toutes les mesures nécessaires pour une lutte furent prises. Les patrons n'étaient pas tous d'accord avec la manière d'agir de l'association patronale, pas même tous les membres de l'association patronale. Leur humeur n'est nullement si bonne que voudrait le faire croire le rapporteur de la fête de fondation des maîtres serruriers dans l'organe patronal. Plus d'un se plaint de l'insécurité dont souffre l'industrie chaque année par suite de ces provocations. Déjà le premier jour de grève, six patrons ont accepté les revendications, d'autres suivront. Des kroumirs travaillent dans quelques ateliers, mais leur nombre est très infime seulement. Pour leur « protection », la police est naturellement aussitôt entrée en action. Un patron doit même avoir armé de revolvers ses chiens serviles. Voilà donc une nouvelle édition de la bande Hinze.

L'éducation de ces sieurs est le mieux caractérisée par ce qu'il traitent de pouilleux les grévistes. Nous voulons nous abstenir de relater des faits isolés, mais nous demandons que les organes de l'ordre public ne prennent pas trop ouvertement le parti des patrons, qu'ils n'aillent pas prendre leurs instructions chez les provocateurs et, avant tout, qu'ils s'abstinent de toute provocation et ne chassent les grévistes des rues publiques sans motif.

Le Metallurgiste.



Mouvement syndical international.

Le mouvement syndical en Amérique.

La misérable affaire Mac Namara, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a attiré l'attention sur l'organisation syndicale américaine. Chacun se demande : *Quelle est sa vraie situation ?*

Il n'est pas difficile de répondre à cette question. Ces derniers jours nous est précisément arrivé le rapport annuel présenté au dernier congrès de l'*American Federation of Labour*, la Fédération des syndicats des Etats-Unis.

Du rapport annuel de Samuel Gompers, le vieux président de la Fédération, publié dans l'*American Federationist* de décembre, il ressort qu'à la direction règne toujours l'erreur concernant la place que le mouvement syndical doit occuper dans le mouvement général des travailleurs et ses rapports avec le parti ouvrier politique.

Tandis que, d'une part, il est démontré « que la théorie socialiste concernant la vie sociale est une utopie de rêveurs irresponsables », on développe, d'autre part, un programme d'action, copié de celui du parti socialiste, mais qui ne convient précisément pas à une fédération syndicale.

« Nous voulons, écrit Gompers, conserver ce qui constitue le bien-être du pays, ce qui est utile à la masse du peuple, mais nous prétendons modifier tout ce qui est nuisible au pays, à la masse. Nous tâcherons de supprimer tous les priviléges et de donner la vie à une démocratie. Nous voulons garantir aux ouvriers le produit intégral de leur travail. »

Comment ce programme doit-il être réalisé ? Gompers répond : « Assurer la plus grande liberté possible, obtenir la suppression de la misère, le meilleur mode de production et la juste répartition du bien-être, en conservant ce qui est le meilleur de la civilisation et en anéantissant ses dérogations avant et après. »

On sent que cette recette provient d'un cerveau dans lequel manque une conscience claire au sujet des rapports sociaux et des possibilités sociales, ou bien d'un esprit qui refuse, par entêtement, de reconnaître la lutte des classes.

L'une et l'autre, de ces hypothèses, sont regrettables.

Grâce à cette situation, Gompers, cet homme influent, fait obstacle à la collaboration du mouvement syndical avec le puissant et croissant parti politique ; car celui-ci est si nécessaire pour mettre un frein à l'exploitation illimitée et aux mauvais traitements que les travailleurs doivent subir de la part des impitoyables grands capitalistes et des gouvernements, des législateurs et des juges.

* * *

Au point de vue de l'organisation, l'année a été bonne pour la *Fédération*. Le nombre de cotisants, qui était de 1,562,112 membres en 1910, est, d'après le rapport du secrétaire Franz Morisson, monté à 1,756,735 membres, soit une augmentation de 194,623 membres payants, la plus grande qui ait jamais été atteinte. La *Fédération*, les organisations de l'Allemagne et de l'Angleterre constituent les trois plus grandes fédérations syndicales du monde.

Le tableau suivant permet de constater le mouvement du nombre de membres durant les quinze dernières années :

Années	Membres cotisants	Années	Membres cotisants
1897	264,825	1905	1,494,300
1898	278,016	1906	1,454,200
1899	349,422	1907	1,538,970
1900	548,321	1908	1,586,885
1901	787,537	1909	1,482,872
1902	1,024,399	1910	1,562,112
1903	1,465,800	1911	1,756,735
1904	1,676,200		



Notes statistiques.

La statistique sur les fabriques suisses.

Une industrie bien développée est la première condition d'un fort mouvement ouvrier devant gagner de l'influence dans un pays. Plus le champ d'activité est grand et le travail est intense, d'autant plus forte sera la production.

Notre champ d'activité, l'industrie suisse, s'étend toujours plus d'année en année. Partout de nouvelles fabriques s'élèvent, les vieilles s'agrandissent, et si, de temps en temps, une d'entre elles disparaît, ce n'est que pour faire place à deux autres, peut-être d'une autre branche d'industrie.

Ceci est l'impression générale que nous recevons des faits de tous les jours. Mais c'est seulement quand les autorités font un effort en procédant à un recensement que nous pouvons nous rendre compte exactement des progrès de l'industrie. A présent, les chiffres sommaires d'un tel recensement, « la statistique sur les fabriques en 1911 », ont été publiés. Et les travailleurs ne doivent pas manquer de les considérer. Les industriels examinent minutieusement tous les jours les bulletins de bourse. Et dire que *dix ans* se sont écoulés depuis la dernière statistique sur les fabriques.

En 1901, il y avait en Suisse 4948 établissements soumis à la loi sur les fabriques. Leur nombre a augmenté d'année en année, de sorte qu'aujourd'hui il est de 7846 ; cela veut dire que sur 100 fabriques existant en 1901 il y en a aujourd'hui 164.

Mais l'augmentation du nombre des fabriques n'est pas encore la preuve du développement de l'industrie. L'important, c'est le nombre des ouvriers qui y sont occupés.

La nouvelle statistique sur les fabriques nous apprend que, pendant les derniers dix ans, ce nombre a monté de 242,534 à 329,841, donc un accroissement de 87,307 ou 36 %.